

ATELIER PVNU SUR LES RESULTATS OBTENUS PAR LES
VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES AU MALI 2004-2005
(Bamako, le 12 Janvier 2006)

Allocution de M. Joseph Byll-Cataria, Coordonnateur Résident des
Activités Opérationnelles du Système des Nations Unies
&
Représentant Résident du PNUD au Mali

Honorables invités,
Mesdames Messieurs les participants,

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour votre présence effective à cet atelier qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du rapport bi annuel 2004-2005 du PNUD qui doit être soumis à la session de Juin 2006 de son conseil d'administration.

Dans cette perspective, le Programme des Volontaires des Nations Unies qui, comme vous le savez, est administré par le PNUD, mettra en exergue sa contribution à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le Développement pendant les deux dernières années.

A cet effet, et à la lumière des résultats obtenus par les Volontaires des Nations Unies, la direction de cette Institution a retenu 15 pays, dont le Mali, sur 140 à travers le monde, pour la tenue d'un atelier de capitalisation de sa contribution au développement des pays les moins avancés.

Mesdames, Messieurs,

La sélection du Mali parmi les 15 pays retenus est une décision pleine de signification en ce sens qu'elle est la reconnaissance de l'excellent travail que les Volontaires des Nations Unies en poste au Mali ont effectué sur le terrain, avec, en prime, des résultats très appréciés. Permettez-moi donc, chers participants, de vous féliciter pour l'œuvre accomplie au profit des communautés maliennes en 2004-2005.

Le présent atelier vous offre l'opportunité d'évaluer les résultats obtenus à travers l'appui des Volontaires des Nations Unies et leur apport à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ou à la création de conditions nécessaires pour leur mise en œuvre sur le terrain.

Votre journée de travail permettra, je l'espère, de générer et de présenter des informations précises sur les résultats acquis en mettant l'accent sur trois domaines de développement sur lesquels la contribution des VNU est significative et prend en compte la dimension genre. Il s'agit notamment :

- de l'augmentation de l'offre de services publics et un meilleur accès pour les groupes et les communautés défavorisées.
- de la meilleure implication des partenaires périphériques dans le processus de développement.

- de la mobilisation massive des communautés pour des actions volontaires contribuant à l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le Développement.

Je ne saurais terminer mon propos sans rappeler que selon Mr. Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, le volontariat est l'expression ultime de l'essence même des Nations Unies. Je pense également que votre analyse des résultats devrait se faire en ayant à l'esprit que le volontariat et les nations Unies sont persuadés que la satisfaction des besoins des individus passe par la poursuite de l'intérêt collectif. Ils s'efforcent donc de donner aux individus les moyens de leur autonomie, créer la solidarité, encourager la participation et constituer des réseaux fonctionnant sur le principe de la solidarité, en renforçant ainsi le plus élémentaire de tous les filets de sécurité sociale qui est la responsabilité collective.

Tout en souhaitant un plein succès à vos travaux, je réitère la disponibilité de toutes les Agences du système des Nations Unies à appuyer les Volontaires des Nations Unies dans leurs actions visant à améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies.

Je vous remercie